



## L'épreuve écrite de français au baccalauréat 2015 en côte d'ivoire : réflexions sur les sujets et des résultats

---

Anatole BÉRÉ

Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

[tyladbere@yahoo.com](mailto:tyladbere@yahoo.com)

**Résumé :** Le baccalauréat (BAC) est un examen à grands tirages qui permet l'évaluation des apprentissages en fin de second cycle du secondaire. En Côte d'Ivoire, à l'instar de toutes les épreuves que subissent les candidats, celle de français a toujours présenté des résultats peu satisfaisants. Pour le montrer davantage, nous avons mené, en 2015, une enquête au sein du lycée Sainte Marie d'Abidjan-Cocody, un centre de composition, mais aussi, un centre de correction et de délibération. À propos de l'épreuve écrite de français, la majorité des candidats interrogés dans ce centre l'ont trouvée à leur portée. Le même avis est partagé par les enseignants convoqués pour l'évaluation des copies. Il y a été aussi question d'apprécier les données statistiques des notes que les examinateurs ont attribuées aux copies corrigées pour cette épreuve. En marge de celles-ci, il est à relever que chaque année, le système éducatif ivoirien présente en moyenne un taux d'échec au BAC qui dépasse les 50 % (<https://www.yeclo.com/de-lindependance-a-2019-voici-le-taux-dereussite-du-bac-en-cote-divoire/>, consulté le 12 août 2020). Un tel résultat est superposable à celui que les candidats obtiennent, à chaque session, aux épreuves de français. L'objet de cette étude est de montrer que les résultats obtenus à l'épreuve écrite de français présentent des similitudes en termes de pourcentage d'échec avec ceux du BAC de l'enseignement général. À titre d'exemple, ces cinq dernières éditions donnent un taux de réussite moyen de 42,86 %, pour toutes les séries confondues. Autrement dit, environ 57,14 % des candidats au BAC ont fait échec. L'analyse des notes attribuées aux copies de l'épreuve de français, dans le centre de correction du lycée Sainte Marie d'Abidjan-Cocody, présente, elle aussi, un tableau d'échec dont le taux s'élève à 55,09 %. La moyenne en français pour toutes les séries (A, C, D) est de 09,53/20. Ce qui vient confirmer que les résultats obtenus à l'épreuve écrite de français au BAC 2015, en Côte d'Ivoire, ont été en deçà des espérances. En effet, il y a été proposé des sujets conformes au programme en vigueur (Cf. annexe). Toutefois, malgré les tolérances observées lors de l'évaluation des copies, les résultats produits par les candidats sont restés au-dessous de toutes les moyennes (Cf. tableaux IV, V et VI).

**Mots clés :** didactique, français, baccalauréat, évaluation.

**Abstract:** The baccalaureate (BAC) is a large-circulation examination that evaluates learning at the end of upper secondary school. In Côte d'Ivoire, as with all the tests taken by candidates, the French examination has always produced unsatisfactory results. To show this even more clearly, in 2015 we conducted a survey at the Sainte Marie high school in Abidjan-Cocody, a composition centre, but also a correction and deliberation centre. Concerning the written test in French, the majority of the candidates interviewed in this centre found it within their reach. The same opinion was shared by the teachers called in for the evaluation of the copies. There was also a question of assessing the statistical data of the marks that the examiners gave to the papers corrected for this test. Alongside these, it should be noted that each year the Ivorian education system has an average failure rate for the BAC of over 50%

(<https://www.yeclo.com/de-lindependance-a-2019-voici-le-taux-dereussite-du-bac-en-cote-divoire/>, accessed 12 August 2020). Such a result is superimposed on the result that candidates obtain in each session in the French language tests. The purpose of this study is to show that the results obtained in the written French test show similarities in terms of failure percentage with those of the BAC in general education. As an example, the last five editions of the French written test give an average pass rate of 42.86%, for all series combined. In other words, approximately 57.14% of BAC candidates failed. An analysis of the marks awarded to the copies of the French examination in the correction centre of the Sainte Marie high school in Abidjan-Cocody also shows a failure rate of 55.09%. The average in French for all the series (A, C, D) is 09.53/20. This confirms that the results obtained in the written test of French for the BAC 2015 in Côte d'Ivoire were below expectations. In fact, subjects were proposed in accordance with the current programme (see annex). However, despite the tolerances observed during the evaluation of the papers, the results produced by the candidates remained below all the averages (Cf. tables IV, V and VI).

**Keywords:** didactics, French, baccalaureate, evaluation.

## Introduction

Les compétences et les performances des apprenants dans le système éducatif en Côte d'Ivoire sont évaluées à différents niveaux. Certes, il existe plusieurs types d'évaluation. Mais la Direction des Enseignements, de la Pédagogie et de la Formation Continue (DEPFC) du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MENETFP) exige des enseignants, l'application d'une évaluation dite formative et d'une autre dite sommative (MEN, 2000). L'évaluation formative ou correctrice a pour objectif d'identifier les difficultés rencontrées dans les apprentissages, de les analyser afin d'y remédier. Quant à l'évaluation sommative, elle sert à faire le bilan d'un certain nombre d'apprentissages. Mais, rentrent dans le cadre des évaluations certificatives, les examens à grands tirages dont les apprenants subissent les épreuves à chaque fin d'année scolaire : le certificat d'études primaires élémentaires (CEPE), le brevet d'études du premier cycle (BEPC) et le baccalauréat (BAC) pour les élèves des classes terminales du second cycle scolaire.

Chaque année, les résultats de ces examens nous amènent à réfléchir sur les réelles compétences des apprenants. Aussi faut-il reconnaître que les taux de réussite, tant au CEPE qu'au BEPC, présentent, relativement, de nombreux points de satisfaction depuis peu. En effet, au cours de ces cinq dernières années par exemple, ces différents examens ont enregistré en moyenne un taux de réussite qui s'élève à plus de 80 % pour le CEPE ([www.gouv.ci/\\_actualite-article.php?recordID=10238&8d=6](http://www.gouv.ci/_actualite-article.php?recordID=10238&8d=6), consulté le 12 août 2020); et à plus de 55 % pour le BEPC (<https://www.afrique-sur7.fr/428870-bepc-2019-raisons-chute-taux-reussite>, consulté le 12 août 2020).

En revanche, le BAC est un examen où le taux d'échec reste important avec en moyenne près de 55 % chaque année (<https://www.yeclo.com/de-lindependance-a-2019-voici-le-taux-dereussite-du-bac-en-cote-divoire/>, consulté le 12 août 2020). Pour y remédier, les causes sont recherchées à tous les niveaux, surtout au niveau de la didactique des disciplines. Il en est ainsi du français, discipline transversale qui concerne toutes les séries du BAC en Côte d'Ivoire. Dans l'épreuve écrite de français, malgré le choix qu'il est possible de faire entre trois types de sujet, les données statistiques sont toujours en deçà des espérances, ainsi que nous le verrons dans différents tableaux. Qu'est-ce qui explique de tels résultats ? Comment peut-on comprendre que l'évaluation des productions des candidats, dans les différentes techniques d'expression écrite, donne des notes qui sont loin de satisfaire ?

L'objectif de cette étude est de montrer qu'il est proposé aux candidats au BAC, des épreuves de français qui sont généralement conformes au programme. Et que malgré les tolérances qui sont observées lors de l'évaluation des copies, les résultats obtenus sont toujours inférieurs à toutes les moyennes, ainsi que nous avons pu le remarquer dans le centre de correction et de délibération (CCD) du lycée Sainte Marie d'Abidjan-Cocody en 2015.

À chaque fin d'année scolaire, le MENETFP fait un point des différents examens, et du BAC en particulier, où sont présentées les tendances dans les pourcentages de réussite et d'échec (Cf. tableaux II et III). Mais, le plus souvent, en dehors des raisons liées aux crises répétées qui impactent le milieu scolaire, aucune communication des autorités administratives et pédagogiques n'explique véritablement ce qui justifie l'important taux d'échec au BAC ; et particulièrement dans une épreuve comme celle de français. Au plan didactique donc, il n'existe, à ce jour, aucune donnée relative à des recherches faites sur des résultats de l'écrit de français au BAC en Côte d'Ivoire.

Aussi notre démarche va-t-elle, de ce fait, consister à jeter un regard analytique sur l'épreuve de français que les candidats au BAC ont subie à la session de juin-juillet 2015. Ensuite, la réflexion portera sur des résultats liés à l'évaluation du niveau de ceux-ci.

## 1. Méthodologie

Cette étude s'inscrit dans le cadre de la didactique du français, une discipline scientifique qui prend en compte les théories, principes, méthodes et méthodologies qui régissent l'enseignement du français. À cet effet, J.-F. Halté (1992, p.15) affirme que « l'objet de la didactique du français est l'ensemble des problèmes que pose la transmission appropriation des savoirs et savoir-faire de la matière français ». Dans un pays comme la Côte d'Ivoire, le français est la langue officielle et d'enseignement ; mais a surtout le statut de langue seconde,

c'est-à-dire une langue, *a priori*, étrangère qui sert de moyen de communication, en plus de la langue maternelle.

Quant au *baccalauréat*, l'histoire rappelle que ce vocable est issu de l'altération de l'ancien français *bachelor* et du latin médiéval *baccalarius* qui signifient « jeune homme qui aspirait à devenir chevalier ». Le terme est apparu au sein de l'Université de Paris au 13<sup>e</sup> siècle pour désigner un grade intermédiaire vers la Maîtrise ès arts ou les Doctorats en droit, en théologie et en médecine. Il s'est répandu ensuite dans les autres universités de France et en Grande Bretagne via l'Université d'Oxford. Il fut repris par Napoléon 1<sup>er</sup> lors de l'instauration de l'université de France en 1808, au sein de laquelle les baccalauréats ès lettres et ès sciences, dont est directement issu le baccalauréat général, reprirent en partie le rôle de la Maîtrise ès arts dans les anciennes universités (M.-O. Mergnac et C. Renaudin, 2009, « Histoire du baccalauréat », Archives et culture, Paris, <https://www.franceculture.fr/histoire/le-baccalaureat-deux-cents-ans-dhistoire>, consulté le 20 décembre 2015).

En Côte d'Ivoire, le baccalauréat est un diplôme national sanctionnant la fin des études secondaires générales, techniques ou artistiques. La réussite à cet examen (moyenne de 10 sur 20) donne accès à l'enseignement supérieur. Le baccalauréat est aussi le premier grade universitaire. Son histoire est liée à l'indépendance du pays, acquise en 1960. Le BAC ivoirien a donc, à ce jour, soixante années d'existence au cours desquelles, il y a eu de bons résultats mais aussi de moins bons. Le plus fort taux de réussite a été réalisé en 1969 avec 72,53 %. Le plus mauvais résultat a plutôt été constaté en 1994, avec un taux de 13,39 % (<https://www.yeclo.com/de-lindependance-a-2019-voici-le-taux-dereussite-du-bac-en-cote-divoire/>, consulté le 12 août 2020). En cette année 2015, il y a eu 205132 candidats inscrits pour prendre part à l'examen du BAC, diplôme qui peut leur ouvrir les portes des universités et des grandes écoles (<https://news.educarriere.ci/news-14865-resultats-du-bac-2015-39-66-d-admission.html>, consulté le 12 août 2020).

Afin de mener à bien notre étude, nous avons choisi de faire le terrain dans un centre d'examen, en l'occurrence celui du lycée Sainte Marie d'Abidjan-Cocody. C'est un établissement d'excellence pour l'éducation des jeunes filles. Mais aussi, un centre où composent plus d'un millier de candidats de l'enseignement général (séries A, B, C, D et E), ou, de candidats au BAC artistique (série H), venus d'horizons divers. Tous traitent, au choix, les différents sujets de la même épreuve de français.

## 2. Résultats

L'épreuve écrite de français comporte trois sujets. Nous allons maintenant présenter ceux du BAC 2015 ainsi que les résultats produits par les candidats

dont les copies ont été évaluées dans le CCD du lycée Sainte Marie d'Abidjan-Cocody.

## **2.1. Présentation des sujets de l'épreuve de français au BAC 2015 en Côte d'Ivoire**

*Les nouveaux programmes de français pour les classes de Terminale* (2000) édités par le Ministère de l'Éducation Nationale (MEN), ont établi pour les activités d'expression écrite au second cycle, les objectifs généraux suivants : faire acquérir la maîtrise de l'expression écrite (langue, méthode de composition), approfondir l'aptitude à la réflexion et au raisonnement, consolider l'esprit d'analyse et de synthèse. À côté de ces objectifs généraux, il y a des objectifs spécifiques intermédiaires qui concernent chaque type de sujet que sont le résumé de texte argumentatif, le commentaire composé et la dissertation littéraire (MEN, 2000).

### **2.1.1. Le résumé de texte argumentatif**

Dans l'ouvrage *Le français en première et terminale*, F. N. Bikoi *et al* font une présentation de cette activité où il s'agit de réduire le volume d'un texte, tout en gardant son sens, mais aussi à réfléchir sur un sujet d'actualité :

L'exercice de résumé consiste à donner une version condensée en un nombre de mots précis d'un texte initial qui traite d'un thème d'ordre général : culture, sport, société, famille, éducation... Cet exercice est régi par des règles strictes. Quant à la discussion, elle constitue la deuxième partie du sujet « résumé discussion » : en cela elle est moins développée que la dissertation. (...) La discussion prend appui sur le texte du résumé mais s'il peut offrir aux candidats quelques éléments d'informations, il n'est en aucun cas question de se contenter d'en faire une simple répétition.

F. N. Bikoi *et al* (2000, p. 285 et p. 301)

Une telle approche présente l'exercice en deux volets : résumé et discussion. Mais dans la didactique des techniques d'expression écrite en Côte d'Ivoire, Le résumé de texte argumentatif est un sujet qui vise trois objectifs correspondant à chacun de ses volets. Ce sont : guider l'élève vers la compréhension globale du texte (le système énonciatif, le lexique et l'organisation lexicale, l'organisation argumentative) ; réduire au ¼ de son volume, le texte, dans une expression personnelle et correcte ; produire dans une langue correcte, un texte argumentatif à partir d'un sujet portant sur un problème traité dans le texte (introduction-développement-conclusion), (MEN, 2000, p. 50).

Le résumé de texte argumentatif est le premier sujet de français au BAC. En 2015, la réflexion portait sur un texte qui a pour titre 'Une pratique immorale' et dont l'auteur est Dieter Frisch (1996). Même si ce dernier n'est pas connu dans le milieu scolaire, le thème qu'il développe dans son texte y est très récurrent (Cf. annexe).

### 2.1.2. Le commentaire composé

Le commentaire est présenté par N. Broux et É. Buraud (2007, p. 20) comme un exercice 'rassurant' car

Il consiste à analyser, en détail, un passage précis (...). Il s'agit de faire apparaître comment l'auteur a 'fabriqué' son texte, en vue d'obtenir le sens qui s'en dégage. Pour cela, on doit faire apparaître les liens étroits entre le style et le sens du texte, autrement dit : entre la forme et le fond.

N. Broux et É. Buraud (2007, p. 20)

F. N. Bikoi *et al.* (2000, p. 321), quant à eux, relèvent « la nécessité que le commentaire soit composé c'est-à-dire qu'il présente avec ordre un bilan de lecture qui prépare et justifie un jugement personnel ». Ils ajoutent que « plusieurs modes d'organisation sont évidemment possibles, (mais) seule est exclue une démarche juxtalinéaire qui ferait se succéder sans lien entre elles et sans perspective des remarques ponctuelles et discontinues ».

Dans la didactique des techniques d'expression écrite en Côte d'Ivoire, le commentaire composé est le deuxième sujet de l'épreuve de français au BAC. Son objectif spécifique consiste en la rédaction dans une langue correcte, du commentaire d'un texte littéraire d'une vingtaine de lignes ou de vers, ou de 40 lignes au plus pour un passage tiré d'une pièce de théâtre. Le texte à commenter est toujours suivi d'un libellé qui propose des centres d'intérêt clairement énoncés. Ces centres d'intérêt sont, en réalité, des axes de réflexion qui aident à canaliser l'analyse du texte (effets stylistiques) et son interprétation (effet de sens). À propos des questions qui relèvent de la stylistique, A. Beth et E. Marpeau préfèrent éviter d'entrer dans des discussions de spécialistes et font le choix d'aborder les figures de style de manière pragmatique. Ce qui suppose la simplification de certains concepts et une économie de nuance :

La figure de style est un procédé par lequel on agit sur la langue, en mettant en avant ses particularités, afin d'accentuer son efficacité ou de créer un morceau de bravoure, ou en bouleversant, avec plus ou moins de force, son usage courant : agencement des phrases, choix d'un terme plutôt qu'un autre attendu habituellement, combinaisons particulières de mots...

A. Beth et E. Marpeau (2005, p. 05)

La rédaction du commentaire doit donc associer l'étude du fond et de la forme du texte. Elle ne doit pas en être une explication linéaire, c'est-à-dire celle qui consiste à prendre chaque ligne d'un texte et l'expliquer tant au niveau du fond que de la forme (MEN, 2000, p. 59).

Le texte du commentaire composé proposé au BAC 2015 est extrait de *L'ex-père de la nation*, œuvre romanesque écrite par Aminata Sow Fall (1987, pp. 12-13), une écrivaine sénégalaise. Auteure assez connue avec notamment son roman *La grève des Battù*, dans son texte, elle revient sur la question du pouvoir et de sa gestion (Cf. annexe).

### 2.1.3. La dissertation littéraire

Troisième sujet de l'épreuve de français au BAC, la dissertation littéraire est un exercice qui porte sur une problématique littéraire. Loin de la culture générale, elle vise à mobiliser la réflexion des élèves sur la lecture et leur expérience de lecteur sur des œuvres lues ou étudiées, leur capacité à les analyser et à les interroger en fonction de problématiques plus larges (MEN, 2000, p. 65).

Pour orienter les candidats dans la réflexion, le libellé des sujets peut prendre des formes différentes : une citation à commenter, une définition à expliquer et à justifier, une affirmation dont il est nécessaire de définir les termes et la portée, une confrontation de jugements opposés, une question qui fait appel à l'appréciation personnelle du candidat. Dans tous les cas, l'esprit de la dissertation littéraire est d'amener le candidat à approfondir la définition ou l'appréciation de départ et la nuancer ou la dépasser. Elle doit prendre la forme d'un texte argumentatif dans lequel l'élève doit valider son analyse et son jugement. Les références aux œuvres et les citations serviront d'arguments et d'exemples. Autrement dit, l'élève ne peut se contenter de simples allusions. Il doit exploiter des exemples précis pour étayer son argumentaire. C'est pourquoi il a intérêt à savoir capitaliser les connaissances qu'il peut avoir d'une œuvre ou d'un texte littéraire. C'est, en substance, ce qui ressort des propos de D. Labouret et A. Meunier (1995, p. 252).

Au BAC 2015, les candidats devaient réfléchir sur une citation d'Albert Camus, écrivain français très connu. Il est l'auteur de célèbres œuvres que sont, par exemple, *La peste*, *L'étranger*, etc. Le sujet de la dissertation littéraire a été formulé de la façon suivante :

Lors de la réception du prix Nobel de la littérature en 1957, Albert Camus affirme dans son discours : « *le rôle de l'écrivain (...) ne le sépare pas de devoirs difficiles. Il est au service de ceux qui subissent l'histoire* ».

Dans un développement argumenté et illustré d'exemples tirés d'œuvres littéraires étudiées ou lues, expliquez et discutez cette opinion d'Albert Camus.

## 2.2. Présentation de quelques données statistiques

Les résultats aux différents examens du BAC ivoirien sont, généralement, peu reluisants. Ainsi que le montre le tableau I ci-après, le nombre des candidats qui échouent chaque année est trop élevé.

Tableau I : Taux de réussite (%) au bac ivoirien selon la série (1993 et 1994)

		1993			1994		
		présent s	admis	%	présent s	admis	%
Séries littéraires	A1	1685	546	33	2442	221	9
	A2	19243	5596	29	22798	2509	11
	Total	20928	6145	30	25240	2730	11
Séries scientifiq ues	C	1517	588	39	1358	388	28,5
	D	28387	7902	28	27717	3984	14,5
	E	187	112	60	180	70	39
	Total	30091	8602	28	29250	4442	15
	Total toutes séries	51019	14747	28	54490	7172	13

Source : les projets éducatifs, PARMEN, Abidjan-Bingerville, 26-27-28 septembre 1994.

Ce tableau I présente les taux de réussite au BAC pour les sessions de 1993 et de 1994. Très faibles, ces taux sont ceux qui concernent toutes les séries du BAC général : séries littéraires (A1, A2), séries scientifiques (C, D, E). De 28 % en 1993, le taux de réussite est tombé à 13 % en 1994 ; soit un taux d'échec de 87 %. Un tel résultat, faut-il le considérer comme étant le signe de la décadence d'un système ? Nous allons essayer de répondre à cette question à travers d'autres tableaux d'analyse.



Tableau II : Taux de réussite (%) au bac ivoirien (1960-2005)

	1960	1965	1970	1975	1980	1985	1990	1995	2000	2005
Bac toutes séries	69,84	53,47	70,53	45,93	38,32	55,77	52,14	24,68	36,61	27,92

Source : <https://www.yeclo.com/de-lindependance-a-2019-voici-le-taux-dereussite-du-bac-en-cote-divoire/>, consulté le 12 août 2020.

Le taux moyen de réussite au BAC ivoirien, au cours de la période allant de 1960 à 2005, s'élève à 45,67 %. Ce qui implique, de facto, un taux d'échec qui correspond à 54,33 %.

Tableau III : Taux de réussite (%) au bac ivoirien (2010-2019)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Bac toutes séries	30,12	23,71	25,27	33,58	36,23	39,66	42,38	44,97	46,09	41,23

Source : <https://www.yeclo.com/de-lindependance-a-2019-voici-le-taux-dereussite-du-bac-en-cote-divoire/>, consulté le 12 août 2020.

La période allant de 2006 à 2019 montre, en revanche, un taux de 33,99 % de réussite. Ce qui, en toute logique, donne un taux de 66,01 % d'échec.

Ainsi donc, de 1960 à 2019, le taux moyen de réussite au BAC en Côte d'Ivoire est de 39,83 %. Toute chose qui laisse découvrir un important taux d'échec qui s'élève à 60,17 %. Ces chiffres sont de réels indicateurs et confirment, de ce fait, l'état dans lequel se trouve le système éducatif ivoirien.

De tels résultats suscitent nécessairement des actions à mener dans le sens d'une remédiation. Aussi, les différents acteurs du système éducatif ivoirien, aujourd'hui, s'investissent-ils plus pour le relèvement du niveau des apprenants dans les lycées et collèges. De la pédagogie par objectifs (PPO) en passant par la formation par compétences (FPC), l'innovation porte maintenant sur l'approche dite par compétences (APC). Les inspecteurs pédagogiques et les inspecteurs de l'éducation sont beaucoup plus engagés dans la formation et le suivi des enseignants dans et en dehors des salles de classe. Mais la hardiesse des uns et des autres semble ne pas suffire car, depuis la suppression de l'examen du BAC probatoire (qui, bien avant le début des années 1990, constituait une espèce de filtre de passage de la classe de Première à la classe de Terminale) en Côte d'Ivoire, les résultats au BAC général ont très rarement atteint un taux de réussite de 50 %. Parmi les plus élevés de cette décennie, la session 2019 a enregistré un

taux national de réussite de 41,23 % contre 46,09 % en 2018, ensuite 44,97 % en 2017, puis 42,38 % en 2016 et enfin 39,66 % en 2015. Soit un progrès positif moyen de 1 point 57 sur ces cinq dernières sessions. Toute chose qui donne, au plan national, un taux de réussite dont la moyenne est d'environ 42,86 %, pour la même période (Cf. tableau III). Cette moyenne, quoique supérieure au taux de réussite au bac 2020 qui est de 40,08 % (<https://www.yeclo.com/resultats-bac-2020-cote-divoire-voici-le-nombre-dadmis/>, consulté le 14 août 2020), correspond tout de même à un taux national d'échec qui s'élève à 57,14 %.

À partir donc des tableaux illustratifs présentés *supra*, il est possible d'affirmer que chaque année, le système éducatif ivoirien affiche, en moyenne, un taux d'échec au BAC qui va au-delà de 50 %. Un tel résultat est superposable à celui que les candidats obtiennent, à chaque session, aux épreuves écrites de français, à l'exemple des données statistiques relevées au centre du lycée Sainte Marie d'Abidjan-Cocody, ainsi que le montrent les tableaux IV, V et VI qui suivent :

Tableau IV : Notes inférieures à 10/20

Séries	Total copies	Notes attribuées						Total	
		0 à 3		4 à 6		7 à 9		0 à 9	
		nombre	%	nombre	%	nombre	%	no mbr e	%
A1	258	04	1,55	26	10,07	50	19,37	80	30,99
A2	3964	85	2,14	629	15,86	1397	35,24	2111	53,24
C	100	01	01	05	05	29	29	35	35
D	4739	88	1,85	775	16,35	1903	40,15	2766	58,35
A1-A2 C-D	9061	178	1,96	1435	15,83	3379	37,29	4992	55,09

Source : rapport d'harmonisation de correction de l'épreuve de français au CCD du lycée Sainte Marie d'Abidjan-Cocody (Bac 2015).

Ce tableau IV fait remarquer que plus de la moitié des candidats (55,09 %) n'ont pas obtenu de notes supérieures ou égales à 10/20. Une très forte proportion de ceux-ci (37,29 %) a une note comprise entre 07/20 et 09/20.

Tableau V : Notes supérieures ou égales à 10/20

Séries	Total copies	Notes attribuées						Total	
		10 à 12		13 à 15		16 à 20		10 à 20	
		nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
A1	258	128	49,61	46	17,82	04	1,55	178	68,98
A2	3964	1498	37,79	350	08,82	05	0,12	1853	46,73
C	100	47	47	17	17	01	01	65	65
D	4739	1655	34,92	314	06,62	04	0,08	1973	41,62
A1-A2 C-D	9061	3328	36,72	727	08,02	14	0,15	4069	44,90

**Source** : rapport d'harmonisation de correction de l'épreuve de français au CCD du lycée Sainte Marie d'Abidjan-Cocody (Bac 2015).

Ce tableau V, évidemment, montre que seulement 44,90 % des candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 10/20, avec une forte proportion (36,72 %) pour ceux ayant une note comprise entre 10/20 et 12/20.

Tableau VI : Moyennes obtenues

Séries	A1	A2	C	D	A1-A2-C-D
Moyennes	10,22	08,82	10,29	08,82	09,53

**Source** : rapport d'harmonisation de correction de l'épreuve de français au CCD du lycée Sainte Marie d'Abidjan-Cocody (Bac 2015).

Il est à noter qu'il y a eu beaucoup de copies indiquant l'absence d'un grand nombre de candidats. En effet, sur un total de 10386 copies, ce sont en tout 9061 qui ont été évaluées. Le nombre des absents s'élève donc à 1325, soit un taux de 12,75 %. L'évaluation des copies des candidats présents donne toutefois une moyenne de 09,53/20 ; là où était espérée une moyenne d'au moins 10/20. Mais ceci est déjà une note de satisfaction, au regard du taux de réussite observé dans les autres CCD d'Abidjan et des villes de l'intérieur de la Côte d'Ivoire. En effet, la moyenne nationale, en 2015, a été de 08,46/20 pour l'épreuve écrite de français,

toutes séries confondues ; et rares sont les années où une telle moyenne a été atteinte.

L'observation du tableau VI indique les moyennes selon les séries. Il montre que les candidats qui ont une formation scientifique poussée, selon leur série, présentent beaucoup plus d'aptitudes au plan littéraire. C'est le cas des candidats au BAC scientifique (série C) (10,29/20) et au BAC lettres-maths (série A1) (10,22/20). Les candidats au BAC scientifique (série D) (08,82/20) et au BAC lettres-philosophie (série A2) (08,82/20) ont, quant à eux, des niveaux qui sont en équilibre, même si leurs résultats correspondent respectivement à des taux de 41,62 % et 46,73 % pour le nombre des candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20.

### 3. Discussion

La discussion portera, essentiellement, sur deux points : la qualité des sujets et les résultats obtenus à la suite de l'évaluation des copies de français dans le CCD du lycée Sainte Marie d'Abidjan-Cocody.

#### 3.1. Discussion portant sur la qualité des sujets

L'analyse de l'épreuve de français au BAC 2015 montre que les différents sujets, pour lesquels le candidat est appelé à faire un choix, sont conformes au programme en vigueur.

Dans le sujet de résumé de texte argumentatif (Cf. annexe) énoncé *supra*, les candidats sont invités à réfléchir sur la question de la corruption. C'est un thème d'actualité qui est vécu au quotidien dans toute société humaine et qui, logiquement, ne devrait pas poser un problème particulier de compréhension. Il y est question pour le candidat de montrer qu'il cerne les contours explicite et implicite du sens du texte. Sa compréhension doit l'amener à en faire un résumé, c'est-à-dire le réduire au  $\frac{1}{4}$  de son volume. Autrement dit, le candidat doit faire ressortir la quintessence du texte dans la logique de son auteur mais ce, dans un volume plus réduit. Dans la production écrite en revanche, le candidat devrait plutôt développer, dans une démarche méthodique, des arguments montrant les impacts négatifs de la corruption dans toute société qui aspire au développement. Et en la matière, les exemples ne manquent pas.

Le texte proposé aux candidats pour le sujet de commentaire composé (Cf. annexe), est un récit en prose à travers lequel le narrateur revisite son passé et met surtout en évidence les contraintes liées à l'exercice du pouvoir. Le thème du pouvoir est inscrit au programme de Terminale et est traité, par exemple, dans des œuvres comme *Les soleils des indépendances* d'Ahmadou Kourouma ou *La tragédie du Roi Christophe* d'Aimé Césaire, etc.

Malgré le recours à quelques procédés stylistiques, ce texte de l'auteur Aminata Sow Fall ne pose pas véritablement un problème de compréhension. En

plus, les centres d'intérêt que propose le libellé sont clairement énoncés : d'une part, la conception du pouvoir selon le narrateur et d'autre part, la vision que le narrateur a du dirigeant idéal.

Quant au sujet de dissertation littéraire proposé au BAC 2015, il fait partie de ce qu'on pourrait appeler les classiques dans les épreuves écrites de français. En effet, si l'on remonte jusqu'en 1996, plus de 80 % des sujets de dissertation littéraire au BAC posent une problématique portant, soit sur le rôle de l'écrivain dans la société, soit sur la fonction de l'œuvre littéraire ([bnci.ci/collections/opac\\_css/index.php?lvl=author\\_see&id=6970](http://bnci.ci/collections/opac_css/index.php?lvl=author_see&id=6970), consulté le 12 août 2020). En guise d'illustration, rappelons les différents sujets de dissertation littéraire dans les trois dernières sessions avant celle de 2015.

-BAC 2012 : « *Un livre a toujours été pour moi un ami, un conseiller, un consolateur éloquent et calme dont je ne voulais pas épuiser vite les ressources* ».

En vous inspirant de votre expérience de lecteur, expliquez dans une argumentation organisée, cette opinion de George Sand.

-BAC 2013 : Robert Rolland dans *Une nouvelle littérature* tenait ce propos : « *on ne lit jamais un livre. On se lit à travers les livres, soit pour se découvrir, soit pour se contrôler* ».

En vous appuyant sur votre expérience personnelle de lecteur d'œuvres littéraires, vous expliquerez ce propos.

-BAC 2014 : Michel Raimond, dans l'introduction à son ouvrage intitulé *Le roman écrit* : « *le succès du roman, la faveur dont il jouit auprès du public, l'intérêt qu'il suscite chez les lecteurs tiennent du fait qu'il nous livre à la fois les prestiges de l'imaginaire et les saveurs du réel* »

En vous appuyant sur vos lectures d'œuvres romanesques, justifiez cette affirmation.

La problématique littéraire du sujet de dissertation au BAC 2015 s'inscrit dans la perspective du rôle de l'écrivain dans la société. Un sujet accessible dont le lexique et la syntaxe ne posent aucun problème de compréhension. Même si le candidat doit l'aborder dans une démarche dialectique, celui-ci (normalement) dispose de nombreuses ressources (œuvres intégrales étudiées en classe, étude de textes littéraires en lecture méthodique ou dirigée, lectures personnelles...) pour le traiter.

Dans l'ensemble donc, l'épreuve écrite de français au BAC 2015 devrait être accessible pour la grande majorité des candidats. D'ailleurs, un peu plus d'une centaine d'entre eux, interrogés dans différents centres d'examen, ont signifié que cette épreuve était à leur portée. Cet avis est largement partagé par plus des trois quart des 21 enseignants-correcteurs que nous avons rencontrés au moment de l'évaluation des copies des candidats. Cependant, les résultats n'ont pas confirmé les attentes.

### 3.2. Discussion portant sur les résultats de l'évaluation

Situé dans la commune de Cocody à Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire, le lycée Sainte Marie est un établissement d'excellence de la Direction Régionale de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle d'Abidjan 1 (DRENETFP A-1). Au-delà d'être un centre d'examen où ont composé près d'un millier de candidats au BAC 2015, il est aussi un centre de correction et de délibération (CCD). L'évaluation des copies des candidats y a impliqué plusieurs acteurs dont les principaux sont les enseignants convoqués en leur qualité de correcteurs. C'est le lieu d'un jugement des acquis après plusieurs années de formation. C'est aussi le moment d'une évaluation certificative des productions écrites des apprenants. Pour cela, « les examens qui sanctionnent des apprentissages et de façon plus large, les résultats des études au niveau des différents paliers, invitent depuis longtemps l'enseignant en situation de correcteur à un examen de conscience », affirme M. Reuchlin (1974, p. 300).

Il poursuit en soutenant tout de même « qu'une appréciation peut avoir pour objet un simple constat des résultats acquis. Dans ce cas, le critère de l'objectivité réside bien dans le degré d'accord entre appréciateurs indépendants, que les expériences docimologiques classiques permettent d'estimer » (M. Reuchlin, 1974, p. 301). Ce qui amène à comprendre tout le sens de la responsabilité du correcteur quant à cette activité pédagogique qui consiste en l'évaluation des compétences et des performances des candidats.

À la fin des corrections des copies de l'épreuve de français au baccalauréat session 2015 dans le CCD du lycée Sainte Marie d'Abidjan-Cocody, il a été remis aux inspecteurs de l'éducation, un rapport d'harmonisation. Y figure une liste de 35 enseignants-correcteurs, certainement retenus selon des critères de compétences. Tous sont issus d'établissements publics d'Abidjan. Mais sur ce nombre, seulement 21 personnes étaient présentes et devaient apprécier le contenu de 10386 copies en 4 journées de travail. Le ratio était donc de 495 copies par correcteur ; là où les instructions officielles préconisent un plafond de 300 copies par personne. Mais au décompte final, le rapport d'harmonisation de correction qu'il est possible de consulter dans les archives de l'inspection générale du MENETFP, indique que 16 personnes ont évalué des copies dont le nombre est largement supérieur à 400. Les personnes restantes, beaucoup moins, du fait de leur lenteur, ou peut-être victimes de la rapidité des autres. Toutefois, ce qui devait le plus importer, c'est l'application du critère de l'objectivité. Mais, pour de nombreux correcteurs, ce critère est-il vraiment une préoccupation première ?

Nous avons pu, en effet, observer que la correction des copies a commencé avec beaucoup de retard. La production des barèmes, suivie de leur harmonisation par les évaluateurs, a pratiquement épuisé toute la première

journée de travail. En trois jours francs donc, au lieu de quatre, il n'est pas très certain que les correcteurs aient véritablement eu assez de temps pour mettre un accent particulier sur l'appréciation détaillée du fond et de la forme des productions écrites des candidats.

La correction des copies au BAC étant une évaluation certificative frappée du sceau de l'anonymat, il serait difficile d'affirmer aussi que les évaluateurs ont été perturbés par des parasites psychologiques que sont l'effet de halo, les effets de stéréotypie, l'effet de contagion, l'effet de trop grande indulgence ou de trop grande sévérité. Ces différentes influences exigent, en effet, que le correcteur connaisse l'identité et/ou la personnalité du candidat qu'il évalue. En revanche, il peut subir l'effet de fatigue qui ne lui permet plus de consulter son barème de notation avec lucidité à cause de la surcharge de copies. Il n'est pas aussi à l'abri de l'effet d'ordre de correction où l'appréciation d'une copie donnée peut dépendre de l'évaluation de celle qui a précédé. Mais ce qui a été le plus remarqué sur les copies de l'épreuve de français dans le CCD du lycée Sainte Marie d'Abidjan-Cocody, c'est l'effet pygmalion. Appelé aussi effet de prédiction, il correspond à une tendance d'un individu à se comporter et à agir effectivement en fonction des résultats prédits.

Sur l'aspect de *l'effet œdipien de la prédiction*, G. de Landsheere (1974, p. 306) rapporte une étude de R. Rosenthal et L. Jacobson :

Phénomène ainsi qualifié parce que si à la naissance d'Œdipe, l'oracle n'avait pas prédit qu'il tuerait son père, il n'aurait pas été éloigné de sa famille. Connaissant son père, il ne l'aurait pas tué. En d'autres mots, la tragédie se produisit *parce qu'elle avait été prédite*. Il semble que, dans une mesure certes difficile à apprécier, un élève se comporte en fonction du jugement que le professeur porte sur lui.

G. de Landsheere (1974, p. 306)

De nombreux correcteurs dans le CCD, avant tout des enseignants, avaient le plus souvent du mal à étouffer les impressions négatives qu'ils avaient des productions écrites à évaluer. La lecture faite à haute voix de copies sur certains passages qui présentent des incorrections à la limite de l'incongruité, suscitant dans la salle de correction une hilarité sans retenue, en disait long sur l'état d'esprit des correcteurs. Tous ou presque, sont convaincus d'une chose : les candidats au BAC n'ont pas un bon niveau en français. Et l'évaluation des copies a produit des résultats qui donnent raison à ceux-ci. En effet, la DEPFC a proposé pour chaque sujet de français, un barème chiffré et d'une rare tolérance, avec en bonus, un bénéfice de deux points pour la présentation de la copie. Malgré une telle disposition, les notes obtenues, ainsi que l'indiquent les tableaux IV, V et VI présentés antérieurement, sont largement en deçà de ce à quoi l'on devrait s'attendre.

En effet, l'analyse de toutes les données que révèlent ces tableaux, montre que pour le CCD du lycée Sainte Marie d'Abidjan-Cocody, sur le total de 9061 copies de français évaluées, ce sont, en tout, 4069 qui ont eu une note supérieure

ou égale à 10/20. Ce qui correspond à un taux de 44,90 % de réussite. Un tel pourcentage est, certes, plus élevé que celui qui a été obtenu au plan national. Sans nul doute qu'il est aussi plus élevé que celui des autres pays francophones de la sous-région ouest-africaine où, le nombre de candidats au BAC croît fortement d'année en année. Mais où aussi, les taux de réussite restent relativement faibles : en moyenne 42 % pour cet examen toujours prestigieux (<https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/cote-d-ivoire/en-afrique-de-louest-les-taux-de-reussite>, consulté le 12 août 2020). Cependant, ce taux de réussite obtenu pour l'épreuve écrite de français, dans le CCD du lycée Sainte Marie d'Abidjan-Cocody, est de très loin inférieur au niveau national que tous les acteurs du système éducatif ivoirien sont en droit d'espérer, c'est-à-dire un taux d'au moins 50 %. Toute chose qui est de nature à interpeller apprenants et enseignants, mais aussi, chaque autorité à quelque niveau que ce soit.

En ce qui concerne la didactique du français et particulièrement la didactique des techniques d'expression écrite, plusieurs questions pourraient ainsi faire l'objet d'études plus approfondies. Aussi est-il possible de se demander, au-delà de tout, si le candidat au BAC fait vraiment un bon choix de sujet au cours de l'épreuve écrite de français. Nos recherches ont, en effet, montré que le commentaire composé est un type de sujet plutôt choisi de façon objective. Ce n'est pas tout à fait le cas du résumé de texte argumentatif qui, *a priori*, est entre autres, plus choisi par défaut. Quant à la dissertation littéraire, il est constaté que la grande majorité des candidats veut en faire un choix préférentiel, et cette option est respectée en situation réelle d'examen. Mais le plus grand nombre des candidats qui échouent aux épreuves écrites de français au BAC se trouvent aussi être de ceux qui ont préféré faire le choix de la dissertation littéraire. Ce qui pourrait susciter des réflexions sur les pratiques méthodologiques incluant des systèmes d'évaluation dans la didactique de ces différents types de sujet (A. Béré, 2020, p. 333).

## Conclusion

En fin d'année 2015, de centaines de milliers de candidats ont pris part aux épreuves écrites du BAC sur l'ensemble du territoire ivoirien. Quelles que soient leurs séries, les candidats présents ont composé, selon leur choix, dans les différents sujets de français que sont le résumé de texte argumentatif, le commentaire composé et la dissertation littéraire. Si candidats et enseignants-correcteurs ont trouvé que ces sujets étaient abordables dans leur ensemble, les résultats obtenus sont bien en deçà de ce qui était espéré car ils sont au-dessous de toutes les moyennes. Les données que nous avons recueillies au sein du CCD du lycée Sainte Marie d'Abidjan-Cocody sont, par ailleurs, superposables à celles qui ont été relevées au niveau national et montrent toute l'ampleur des difficultés liées à la didactique du français dans le système éducatif en Côte d'Ivoire. Aussi



faut-il dans ce sens, mener des réflexions pour un diagnostic objectif à toutes les étapes. De ce fait, il est possible de se demander si la responsabilité de ces échecs incombe ou pas, aux compétences des apprenants, aux aptitudes des enseignants, à la démission des partenaires administratifs ou pédagogiques du système éducatif. Par ailleurs, vu l'environnement sociolinguistique dans lequel baignent les apprenants, quelles stratégies faut-il penser pour un transfert efficace de compétences en scolarisation bi-plurilingue ? Ce sont autant de préoccupations qui pourraient amener à ouvrir plusieurs pistes de recherches.

### **Bibliographie**

- BÉRÉ Anatole, 2020, « L'épreuve écrite de français au bac ivoirien : entre choix de sujets, compétences et performances des candidats », *Échanges (Revue de philosophie, littérature et sciences humaines)*, N° 014, Lomé-Togo, LAMPES, pp. 314-334.
- BETH Axelle et MARPEAU Elsa, 2005, *Figures de style*, Paris, Libro inédit.
- BIKOI Félix Nicodème, NICOLE Mariame et SENGHOR Racine, 2000, *Le français en première et terminale*, Paris, EDICEF.
- BROUX Nathalie et BURAUD Étienne, 2007, *Le guide ABC-BAC-Révisions*, Paris, Nathan.
- FALL Aminata Sow, 1987, *L'ex-père de la nation*, Paris, L'harmattan.
- FRISCH Dieter, 1996, « Une pratique immorale », *Hebdomadaire Courrier international*, n°158, (juillet-août), Paris, Éditeur Éric Chol.
- HALTÉ Jean-François, 1992, *La didactique du français*, Collection « Que sais-je ? », 2<sup>e</sup> édition, Paris, PUF.
- LABOURET Denis et MEUNIER André, 1995, *Les méthodes du français au lycée 2de-1<sup>re</sup>*, Deuxième édition conforme aux nouvelles épreuves du bac, Paris, Bordas.
- LANDSHEERE Gilbert de, 1974, « Éléments psychologiques d'une critique des examens », *Textes de pédagogie pour l'école d'aujourd'hui, les grandes orientations de la pédagogie contemporaine*, vol. 1, Paris, Fernand Nathan, pp. 305-308.
- MERGNAC Marie-Odile et RENAUDIN Cécile, 2009, « Histoire du baccalauréat », *Archives et culture*, Paris, <https://www.franceculture.fr/histoire/le-baccalaureat-deux-cents-ans-dhistoire>, consulté le 20 décembre 2015.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, 2000, *Nouveaux programmes de français, classes de terminale*, Abidjan.
- MISSION DE COOPÉRATION ET D'ACTION CULTURELLE, 1994, *Les projets éducatifs (École 2000, PARMEN)*, Abidjan-Bingerville, 26-27-28 septembre.

- NAHOUNOU Félix Kouadia, *Secret français*,  
bnci.ci/collections/opac\_css/index.php?lvl=author\_see&id=6970,  
consulté le 12 août 2020.
- NOÉ Jean-Baptiste, 2012, *Évolution des résultats au baccalauréat général*,  
[www.jbnoe.fr>articles](http://www.jbnoe.fr>articles), consulté le 20 décembre 2015.
- RAIMOND Michel, 2000, *Le roman*, Paris, Armand Colin.
- REUHLIN Maurice, 1974, « Évaluation, enseignement et éducation », *Textes de  
pédagogie pour l'école d'aujourd'hui, les grandes orientations de la pédagogie  
contemporaine*, vol. 1, Paris, Fernand Nathan, pp. 300-304.
- ROLLAND Robert, 2013, *Une nouvelle littérature*, <https://www.etudier.com>,  
consulté le 25 mai 2020.
- SAND Georges, citation proposée le vendredi 15 avril 2016,  
<https://dicocitations.lemonde.fr>, consulté le 25 mai 2020.

## Annexe

### Les sujets de l'épreuve écrite de français au BAC 2015

#### Premier sujet : Résumé de texte argumentatif

##### *Une pratique immorale*

La corruption, définie comme « abus de pouvoir public à des fins personnelles », a toujours existé. Mais au cours des dernières décennies, elle s'est étendue géographiquement et s'est amplifiée en intensité. Depuis le milieu des années 70, elle a atteint la quasi-totalité des pays du monde.

On pouvait espérer que la libéralisation politique et économique qui marque les années 90 depuis la fin de la guerre froide, réduirait ce phénomène. Grâce à la transparence accrue issue du pluralisme politique et la liberté de la presse, le processus de démocratisation devrait normalement mobiliser des forces contre la corruption. Mais les jeunes démocraties restent fragiles et ont apparemment du mal à s'attaquer aux intérêts établis. Pour sa part, la libéralisation économique, en réduisant les interventions étatiques et, partant, les occasions de corruption, devrait, elle aussi l'atténuer. Or, dans le court terme, nous observons plutôt le contraire : des structures d'Etat affaiblies, l'absence d'une législation adéquate, l'insuffisante capacité de l'appareil judiciaire à s'attaquer à la corruption, la recherche du gain facile, que d'aucuns confondent avec l'économie de marché, concourent toutes à aggraver le phénomène, du moins dans une phase de transition. Cette évolution ne peut laisser indifférents ceux qui s'occupent et se préoccupent du développement.

Certes, on peut aborder la corruption et ses effets sous divers angles. On peut le faire par le biais éthique. Mais alors qu'est-ce qui nous autorise à prêcher la morale au Sud et à l'Est, alors que la corruption sévit aussi au Nord et que, s'agissant de corruption dans les relations économiques internationales, il y a, presque par définition, un corrupteur au Nord et un corrompu au Sud et à l'Est ? La seule réponse, moralement contestable et économiquement correcte, serait que le Nord riche peut se permettre de gaspiller une partie des ressources alors que, dans les Pays en Voie de Développement, les rares

ressources doivent être utilisées de façon optimale. D'autres mettent en exergue les distorsions que la corruption provoque dans le jeu loyal des conditions de concurrence, en défavorisant les entreprises performantes, mais honnêtes.

En effet, une longue expérience professionnelle m'amène à conclure que la corruption est un des obstacles majeurs au développement, que ses effets sur le développement sont désastreux.

Pour ma part, je l'aborderai quant à ses effets sur le développement. Certains opposeraient à cette affirmation l'argument « culturel » qui veut faire croire que, dans certaines cultures, la corruption serait usuelle et normalement acceptée. Or, nulle part au monde, l'enrichissement par la corruption n'est licite ou moralement admis. Je citerai à ce sujet Olusegun Obasanjo, l'ancien président du Nigeria : « dans la conception africaine de l'estime et de l'hospitalité, un don est un symbole, un signe. Sa valeur est dans l'esprit de donner, non dans sa valeur matérielle. Le don est fait ouvertement, jamais dans le secret, pour que tous le voient. Lorsqu'un don est excessif, il suscite de l'embarras et est même rendu au donneur. La corruption a perverti les aspects positifs de cette tradition ».

Ensuite, il y a les cyniques, et parmi eux des professeurs réputés, qui prétendent que la corruption graisse la machine du développement et la fait fonctionner. Encore convient-il, à cet égard, tout aspect éthique à nouveau mis à part, de distinguer entre le petit bakchich qui peut accélérer certaines procédures administratives (« accélération fees ») et la grande corruption qui, elle, pervertit le processus de développement. Sans sous-estimer pour autant l'effet destructeur, même de la petite corruption, sur la société.

D'autres encore sont résignés. Pour eux, la corruption est intrinsèquement liée au sous-développement : aussi longtemps que des revenus normaux ne permettent pas de vivre décemment, toutes les portes seraient ouvertes. C'est donc par le développement qu'il faudrait s'attaquer à la corruption. Cela rappelle le débat sur l'explosion démographique : c'est par le développement disaient certains, qu'on résoudra le problème de la croissance de la population. Mais d'ici là, la planète sera inexorablement surpeuplée. Ce même argument me paraît valoir pour la corruption : nous ne pouvons pas attendre que le développement l'ait éliminée. (En tout état de cause, le développement n'est pas non plus un remède miracle : s'il y a les exemples de Singapour et de Hong-Kong avec des taux de corruption extrêmement bas, il y a aussi l'Italie où la corruption s'est généralisée en pleine période de développement). Il faut donc agir, sur la grande corruption.

757 mots

Dieter Frisch, *Courrier international* n°158, juillet-août 1996

I-Questions (4 points)

- 1-Reformulez la thèse de l'auteur.
- 2-Relevez dans le texte deux conséquences de la corruption.
- 3-Expliquez en contexte : « ses effets sur le développement sont désastreux ».

II-Résumé (8 points)

Ce texte compte 757 mots. Résumez-le au ¼ de son volume avec une marge de tolérance de plus ou moins 10 %.

III-Production écrite (8 points)

Ectayez cette affirmation : « La corruption est l'un des obstacles majeurs au développement ».

### Deuxième sujet : Commentaire composé

*Le narrateur, introspectivement, revisitait les péripéties de sa vie. Infirmier dévoué dans une petite agglomération de campagne, il venait d'être élu à une écrasante majorité à la présidence de la République.*

Le pouvoir m'était apparu comme quelque chose de très sérieux et de très lourd malgré ma carrure d'athlète bien taillée, mes cent deux kilogrammes de chair, d'os, de sang et d'eau et mes cent quatre-vingt-dix-sept centimètres de longueur. Dimensions respectables qui me donnaient l'allure d'un haltérophile, mais tellement insignifiantes pour la charge du pouvoir qui a surtout besoin d'un cœur pour aimer et d'une tête pour porter l'amphore sacrée des espoirs du peuple. Comment porter, seul, les espoirs de trente millions d'habitants nourris en principe aux sources de la sagesse ancestrale et dont les yeux me diraient constamment : « Cher enfant de notre chère patrie, nous t'avons confié tous nos espoirs : c'est l'amphore collée sur la tête qui est si lourde. Souviens-toi, cher fils de notre chère patrie, que l'amphore est lourde, très lourde, et qu'elle est vide et que tu as la charge de la combler pour en anéantir le poids contraignant ».

Déjà je sentais le poids du vase sacré sur ma tête, et celui de l'obsession qui serait désormais mon lot quotidien : ne jamais briser le vase. Tas yaakar : la grande malédiction. Jamais. Plutôt mourir que de faire figure de traître. [...] J'avais toujours considéré la honte comme le désastre suprême. Une sale bête poisseuse. Sa simple vision m'avait effrayé et avait déclenché en moi un réflexe d'autodéfense – « Non, ce spectre immonde ne me suivra jamais ». Un sursaut de détermination avait secoué tous mes nerfs et m'avait, du coup, libéré des entraves du doute. Pas de dérobade. Le sort en est jeté. Je marcherai droit devant mon peuple. Je ne briserai jamais l'amphore sacrée confiée par trente millions d'hommes et de femmes. Ma charge est lourde, mais elle est sublime. Je ne trahirai jamais mon peuple. [...]

Je devais y réussir parce que j'aimais profondément mon pays et cet amour avait été jusqu'alors ma seule lanterne et la force mystérieuse et dynamique qui m'avait poussé des salles de garde de l'hôpital jusqu'aux portes du château présidentiel. Un long chemin de souffrances endurées, d'humiliations bues et de haines refoulées pour arriver au seul but rêvé : installer le peuple dans la dignité et le bien-être moral et spirituel.

Aminata Sow Fall, *L'ex-père de la nation*, L'harmattan, Paris, 1987, pp. 12-13

*Vous ferez de ce texte un commentaire composé. Vous étudierez comment le narrateur conçoit le pouvoir et présente sa vision du dirigeant idéal.*

### Troisième sujet : Dissertation littéraire

Lors de la réception du prix Nobel de la littérature en 1957, Albert Camus affirme dans son discours : « le rôle de l'écrivain (...) ne le sépare pas de devoirs difficiles. Il est au service de ceux qui subissent l'histoire ».

Dans un développement argumenté et illustré d'exemples tirés d'œuvres littéraires étudiées ou lues, expliquez et discutez cette opinion d'Albert Camus.